



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Etat de Vaud

### **Les itinéraires cyclables seront bientôt signalés dans toute l'agglomération lausannoise**

**Mesure du projet d'agglomération Lausanne-Morges, le jalonnement des itinéraires cyclables se déploiera sur les principaux axes dès cette semaine et jusqu'au printemps 2021. Pas moins de 850 panneaux directionnels signaleront les meilleurs itinéraires aux cyclistes pendulaires.**

Le potentiel de développement du vélo est particulièrement grand dans les agglomérations. Le PALM (projet d'agglomération Lausanne-Morges) veut donner une véritable place à la mobilité douce comme moyen de déplacement durable et complémentaire aux transports publics et à la voiture. Des efforts sont ainsi engagés depuis plusieurs années pour améliorer les infrastructures destinées aux cyclistes.

Le jalonnement des itinéraires cyclables figure parmi les mesures du PALM. Cette mesure vise à promouvoir les déplacements quotidiens des cyclistes dans l'agglomération grâce à une signalisation directionnelle. Le Canton de Vaud conduit et coordonne ce projet, en tant que maître d'ouvrage délégué, en collaboration avec les 26 communes et les schémas directeurs concernés. L'association Pro Vélo a accompagné, par son expertise, le Canton pendant les phases de conception et d'élaboration du projet.

La signalisation sur le terrain des itinéraires destinés aux cyclistes se traduira par la pose, en deux phases, de 850 panneaux sur près de 175 kilomètres de routes dans l'agglomération. La première étape de pose, par les collaborateurs de la Direction générale de la mobilité et des routes, débute en ce moment et se poursuivra jusqu'à la fin de l'hiver. La deuxième étape est prévue durant l'hiver de l'année suivante. Printemps 2021, tous les itinéraires principaux seront jalonnés. Les panneaux directionnels proposant les meilleurs itinéraires aux cyclistes indiqueront les destinations et lieux-clés de l'agglomération et, pour certains, des temps de trajet également. Parmi les itinéraires signalés figurent par exemple les liaisons vers les hautes écoles depuis Morges ou encore Crissier, la liaison Lutry-Lausanne ou encore Romanel-Renens.

Les itinéraires cyclables seront jalonnés en tenant compte de la situation actuelle des

infrastructures et de l'existence des itinéraires touristiques du réseau la Suisse à vélo. Après le printemps 2021, le jalonnement sera adapté et complété au fur et à mesure de la construction des nouvelles infrastructures cyclables planifiées dans l'agglomération (pistes et bandes cyclables, passerelles, passages inférieurs, etc).

Devisé à 250'000 francs, le jalonnement des itinéraires cyclables du PALM sera financé par le Canton et les communes et il est au bénéfice d'un subventionnement de la Confédération dans le cadre des projets d'agglomération.

Pour rappel, cette mesure s'inscrit dans la stratégie cantonale de promotion du vélo qui comprend aussi un important volet de subventions aux communes vaudoises pour la réalisation d'aménagements et d'infrastructures cyclables. Deux crédits ont déjà été alloués par le Grand conseil en 2013 et 2019, pour un montant total de 30,5 millions. Ces subventions sont destinées aux quatre agglomérations du canton dont les projets ont été favorablement évalués par la Confédération.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 février 2020

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, via Charles Super, délégué départemental à la communication

DIRH, Federico Molina, chef de la division Planification, Direction générale de la mobilité et des routes